



30, rue des Dames
75017 Paris

Tél. : +33(1) 45 22 73 74

✉ aldefi@club-internet.fr

🌐 www.aldefi.org



La micro-assurance en milieu rural protège les agriculteurs contre les mauvaises récoltes et la mortalité du bétail



Il n'est de richesses
que d'Hommes

Jean Bodin

La lettre d'ALDEFI n°15 - Juin 2012

La micro-assurance, un outil complémentaire au microcrédit pour les agriculteurs du Sénégal

Emprunter comporte toujours des risques

D'origines diverses et souvent mal évalués ; inondations non maîtrisées, vagues de chaleur, épidémies touchant le bétail, oiseaux prédateurs pour les agriculteurs, vols ou méventes pour les artisans et les commerçants..., ces risques surviennent à l'improviste, anéantissent les progrès accomplis, rendent tout remboursement quasiment impossible et renvoient les emprunteurs et leurs familles à leur pauvreté d'origine.

Ainsi en est-il par exemple d'**Abdoulaye**, un riziculteur du nord du Sénégal, âgé de 55 ans : en 2005, il décida d'investir davantage dans son activité. Motivé par les rendements élevés de la saison précédente, il choisit de cultiver six hectares de riz, au lieu des trois habituels. Il investit toute son épargne sur la moitié des parcelles et contracte un crédit de 1 370 euros. Le travail fut



dur, mais la récolte s'annonçait généreuse. Jusqu'à ce jour fatidique où "Dieu a voulu tester notre foi en envoyant ces nuages d'oiseaux granivores. J'ai tout perdu ! Je n'ai même pas pu récolter un sac de riz", dit-il aujourd'hui en souriant. Les conséquences ont été lourdes : sans épargne, endetté, pouvant à peine compter sur la solidarité des plus proches, victimes du même désastre, Abdoulaye quitte sa famille et son pays et se retrouve salarié pendant 3 ans dans une grande exploitation agricole en Mauritanie. Rentré maintenant à Ronkh son village natal, retrouvant sa famille, il rembourse encore son crédit de 2006, mais en 2012, en contracte un second auprès de MEC DELTA (Mutuelle d'Épargne et de Crédit du Delta). Mais, cette fois-ci, dit-il avec fierté, "mon champ est assuré".

En effet, **sur ce crédit de 457 euros, il destine 9,3%, soit 42 euros pour assurer son activité contre les attaques d'oiseaux.** Il peut donc envisager l'avenir avec plus de sérénité.

De la solidarité locale à la micro-assurance, des solutions à construire

Il existe d'autres mécanismes pour sécuriser les risques agricoles. Par exemple, face à ces catastrophes dont l'ampleur peut varier, s'exerce souvent au niveau du village une solidarité

collective pour couvrir les pertes. Mais si elle est généreuse, cette solution reste imparfaite et insuffisante, et aujourd'hui, la micro-assurance émerge comme un besoin primordial pour ces populations particulièrement vulnérables.

Le pari est grand et se situe à deux niveaux. D'une part, sensibiliser et éduquer les plus démunis au principe d'assurance, un concept très nouveau pour des emprunteurs qui ont déjà du mal à faire face au quotidien, d'autre part, gérer l'assurance, un système beaucoup plus complexe et risqué que les crédits ou l'épargne. Ces deux raisons expliquent pourquoi la majorité des organismes de microfinance se sont limités à proposer des crédits (étant donné que 15% des IMF africaines offrent au moins un type de micro-assurance).

Pourtant, en 2010, la **MEC DELTA, l'opérateur d'ALDEFI au Sénégal**, a décidé de relever ce défi en lançant en partenariat avec d'autres institutions le Fonds de Solidarité Agricole du Delta. Ce dernier propose aujourd'hui deux produits de micro-assurance, protégeant les agriculteurs contre les attaques d'oiseaux et la mortalité du bétail. C'est une avancée considérable, mais qui devra être élargie afin de couvrir d'autres risques et mieux protéger les paysans.

Matisse BONZON,
stagiaire ALDEFI au Sénégal

Conception et réalisation : agencecontextup.fr - Crédits photos : ALDEFI.